

FORMULAIRE D'AUTORISATION

au titre de la délibération du Président du Conseil Départemental en date du 28 novembre 2016, fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de **MAISONSGOUTTE**

Monsieur le Président
de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de **MAISONSGOUTTE**

Demande à adresser au :
Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace
DGA IMDTE – DEA
Service Foncier, Agriculture et Sylviculture
Unité Aménagement Foncier
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 Strasbourg Cedex 9

NOM et Prénom du Propriétaire :

Adresse :

COMMUNE	SECTION	PARCELLE	LIEUDIT	NOMBRE/ESSENCE	MOTIF DE LA DEMANDE	AVIS DE LA COMMISSION

A, le

Le Propriétaire :

Réponse de l'Administration

ACCORD ou REFUS

Conditions en cas d'accord :

A Strasbourg, le

Le Président de la
Collectivité européenne d'Alsace
Pour le Président
Par délégation

Le Directeur-adjoint de l'Environnement et
de la Transition Ecologique

RAPPEL :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 15/03/2002,
la coupe d'arbres et d'arbustes est interdite chaque
année pendant la période allant du **15 mars au
31 juillet inclus.**

Dominique STEINMETZ